



TRAVAILLER EN HAUTEUR EN SECURITE

Dernière mise à jour le 04/10/2020

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de mettre en application les consignes de sécurité inhérentes aux postes de travail en hauteur.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'identifier et d'appliquer la réglementation liée au travail en hauteur.
- Être capable de vérifier l'état de conformité du matériel.
- Être capable d'apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages.
- Être capable d'identifier les mesures organisationnelles adaptées au travail à réaliser.
- Être capable d'exploiter les équipements et outils adaptés au poste.

PUBLIC CONCERNÉ

Personnes devant travailler sur des échafaudages, plateformes élévatoires mobiles de personnes, échelles, escabeaux...

PRÉ-REQUIS

Aucun.

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUE

- ❖ Pour les apports théoriques : salle de cours, chaises, tables, mur clair pour projection, tableau papier ou effaçable.
- ❖ Pour les apports pratiques : plateforme permettant la réalisation des exercices prévus, des mises en situation de travail en hauteur, et l'évaluation des participants.

A l'issue de la formation, chaque participant se voit remettre :

- ❖ une Attestation individuelle de formation établissant les compétences acquises au cours de la formation
- ❖ l'accès au livret dématérialisé reprenant les enseignements clés de la formation via extranet participant

Profil du / des Formateur(s)

Formateur en prévention des risques professionnels, titulaires d'une attestation de compétence délivrée par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.

Réf.	
Contact	0633788531 contact@pulsart-formation.com www.pulsart-formation.com

MODALITES D'EVALUATION

- Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen d'une grille d'évaluation.
- Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation.



Niveau

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de mettre en application les consignes de sécurité inhérentes aux postes de travail en hauteur.



Modalité

- ❖ **La formation se déroule sur une journée et l'enseignement pratique représente environ 60% du temps de formation.**
- ❖ **La formation est réalisée par un**



Effectif par session

à participants



Durée

1 jour (7 heures)

**formateur spécialisé
qui alterne entre les
exposés interactifs,
les démonstrations et
les exercices
pratiques.**

PROGRAMME

Enseignement Théorique (40%) :

Les principes de prévention

- ❖ Les principes généraux de prévention
- ❖ L'évaluation des risques appliquée aux travaux en hauteur
- ❖ La documentation associée
- ❖ Les mesures de sécurité organisationnelles
- ❖ La préparation du chantier
- ❖ Les mesures concernant l'utilisateur
- ❖ Les compétences des utilisateurs
- ❖ L'encadrement du chantier
- ❖ Les mesures de sécurité techniques
- ❖ Le choix des équipements d'intervention
- ❖ Les équipements de protection individuelle
- ❖ La vérification et l'entretien des équipements
- ❖ Les situations d'urgence
- ❖ Les conséquences d'une chute avec le port du harnais
- ❖ La conduite à tenir après une chute

Enseignement Pratique (60%) :

Réception et vérification du matériel nécessaire au travail en hauteur

- ❖ Prise en compte et application de l'ensemble de la documentation
- ❖ Vérification visuelle et tactile de l'état de conformité du matériel avant utilisation
- ❖ Conformité d'une installation préexistante
- ❖ Vérification de la conformité et de l'adaptation du matériel installé
- ❖ Effectuer l'examen de l'état de conservation
- ❖ Sécurisation d'une zone de travail
- ❖ Mise en œuvre d'une installation provisoire
- ❖ Exploitation d'un filet de sécurité pour le travail en hauteur
- ❖ Utilisation d'un harnais antichute
- ❖ Mise en œuvre du harnais et des systèmes de liaison
- ❖ Réalisation de déplacements verticaux et horizontaux